



Mairie de ROCHETOIRIN
18 route du Village-38110
Mail : mairie@rochetoirin.fr
Téléphone : 04.74.97.15.04
Site : rochetoirin.fr

BULLETIN MUNICIPAL



2020

EDITO

Chères Rochetoirinoises,

Chers Rochetoirinois,

C'est une année très particulière que vous venons de vivre.

A l'exception des tous premiers mois qui nous laissaient entrevoir une année riche de nouveautés, notamment avec les élections municipales, nous avons dû bien vite nous habituer aux incertitudes, aux inquiétudes, aux interrogations laissant la place à la solidarité tous azimuts notamment des petites mains qui inlassablement ont cousu des masques en tissus ... en attendant l'arrivée des masques jetables.

Merci à ces travailleuses de l'ombre que nous n'avons pas encore pu féliciter officiellement.

Nos artisans, commerçants, entrepreneurs, industriels ... sont toujours impactés par cette crise économique dont nous craignons les conséquences. L'Etat, la Région, le Département, les communautés de communes ont mis en place de nombreuses actions pour leur venir en aide, mais les critères et la lenteur de l'action administrative effraie et n'en facilitent pas toujours l'accès.

Nous avons pourtant tous essayés d'être le plus réactifs possible mais nous avons vécu et vivons toujours, une situation pandémique inédite.

Nos aînés ont été privés de leur rendez-vous hebdomadaire au Club de l'amitié et leurs rencontres en plus petit comité pour « taper la belote » ou simplement discuter un moment et se remémorer des souvenirs heureux, se sont vraiment espacées voire annulées. Souvent isolés, ils vivent très difficilement cette période inédite. Les conseillers municipaux, chacun dans leur quartier, ont pris des nouvelles et en respectant les mesures barrières, ont essayé de les rassurer et de les aider dans leurs difficultés. Grâce à la générosité des magasins Gamm Vert et Intermarché, nous avons pu leur apporter des friandises. Je remercie très sincèrement les responsables de ces deux enseignes, situées sur la commune de St Jean de Soudain, pour ce geste très apprécié.

Nos jeunes sont eux aussi prisonniers de la situation pandémique et vivent dans l'incertitude, privés de la liberté et de l'insouciance propres à leurs 20 ans. Bonne chance et bon courage à vous tous.

Les cérémonies commémoratives ont aussi été impactées. Qui aurait pu penser que nous déposerions une gerbe au Monument aux Morts à 2 pour le 8 mai voire à 10 pour le 11 novembre, quelle tristesse !

Mais nous devons conserver de cette période la solidarité, l'entraide, la mobilisation... de toutes les forces vives de la commune.

Les associations ont peiné et peinent encore, obligées de suspendre toutes leurs activités et leurs dynamisme et engagement manquent énormément à la commune.

Il y aura un avant Covid et un après. Souhaitons que la situation s'améliore très vite et que peu à peu notre village retrouve toute sa quiétude et son dynamisme associatif et économique.

Les élections municipales ont pu tout de même avoir lieu et le conseil municipal a été mis en place avec difficulté, entre confinement, couvre-feu, restrictions Les engagements pour ce mandat se travaillent même si les réunions sont moins nombreuses qu'habituellement :

- le projet de cantine scolaire avance et nous devrions valider les plans courant du premier trimestre 2021
- le cheminement mode doux sur la RD 1006 piétine un peu en raison du report des réunions dû aux contraintes sanitaires, ce projet réunissant de nombreux intervenants (communauté de communes, Département, Communes de St Jean de Soudain, Cessieu , Rochetoirin ...)

L'année 2020 s'achève.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui nous ont quittées et pour celles qui traversent des difficultés et je suis de tout cœur avec leurs familles.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2021. Qu'elle vous apporte la santé, la joie, la sérénité et du bonheur.

Prenez soin de vous afin qu'ensemble nous puissions rapidement retrouver notre « bien vivre » dans notre belle commune de Rochetoirin.

Marie Christine FRACHON
Maire de ROCHETOIRIN



Etat civil 2020

Tous nos compliments à

*Djena ROUIBI
née le 30 juillet*



*Judicaël DUCARROZ
né le 21 novembre*

*Capucine BELLESSORT
née le 19 juillet*



*Romy CROCHAT
née le 17 octobre*

Nos félicitations à

*Jocelyn SOUQUET et Marine ESPEISSE
mariés le 25 juillet à Beaumont Monteux*



*Jean-Luc MOUGEOT
et Chantal GIRAUDET
mariés le 15 août*

*Serge LEDANSEUR et Josiane BOITON
mariés le 12 septembre*



*Kévin ROBERT et Amandine GERMAIN
mariés le 14 novembre*

*Nicolas BEAUMONT et Marine BRELET
mariés le 5 décembre*



Tous nos regrets

*Paul PARIS
décédé le 22 mars*



*Daniel PARIS
décédé le 31 octobre*



*Albert CROIBIER
décédé le 30 novembre*



*Maurice FLUCHAIRE
décédé le 24 décembre*



*Jean MARTINEZ
décédé le 27 octobre*

DELIBERATIONS 2020

28 janvier

- TLPE 2020 : convention d'audit et conseil avec CTR
- Panneau électronique d'information : contrat de maintenance avec Id Système
- Photocopieurs : contrat de maintenance avec Point Bureautique
- Bibliothèque : épuration de stock de livres
- SMABBourbre : modification statutaire-transformation en EPAGE

2 mars 2020

- Compte de gestion 2019
- Compte administratif 2019
- Affectation des résultats 2019 sur l'exercice 2020
- Budget primitif 2020
- Taux des taxes communales
- Durée d'amortissement des attributions de compensations- article 2046
- Nouveau bail commercial pour la boulangerie

23 mai

- Approbation du huit clos
- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints

10 juin

- Délégations du conseil municipal au maire
- Désignation des délégués à TE38
- Désignation d'un représentant au SMABBourbre
- Montant des indemnités du maire et des adjoints
- Composition des commissions communales
- Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS et élection des conseillers municipaux membres
- Modification de la délibération 2018-17 instituant la TLPE
- Prime exceptionnelle pour agent particulièrement mobilisé pendant la crise sanitaire
- Attribution de subvention à la Fnaca

11 juillet

- Avis sur le Programme Local de l'Habitat 2019-2015
- Règlement intérieur des services périscolaires de cantine et garderie
- Taris des services périscolaires de cantine et garderie

29 août

- Avenant au contrat d'assurance multirisque de la commune
- Commission communale des impôts directs : proposition de liste

- Réfection du chemin du Moulin de l'Enfer : demande de subvention
- Diminution du temps de travail du poste d'adjoint administratif
- Contrat unique d'insertion pour un agent des services techniques
- Participation financière aux mutuelles labellisées des agents pour la garantie maintien de salaire
- Schéma de mutualisation de la communauté de communes des Vals du Dauphiné : avis sur le rapport
- Désignation d'un référent ambroisie
- Centre médico scolaire de La Tour du Pin : convention de participation financière

10 novembre

- Décision modificative n° 1 au budget 2020
- Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté : convention de participation au fonctionnement 2020-2021 avec Les Avenièrès-Veyrins Thuellin
- Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire : convention de participation financière avec l'école St Joseph
- Achat de gaz : adhésion au groupement d'achat proposé par TE38 pour 2022-2024
- Marchés à procédure adaptée : modification du règlement intérieur
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Offre de paiement en ligne : convention d'adhésion Payfip
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- Convention de mise à disposition des vestiaires et du stade avec la commune de Cessieu
- Dératissage : renouvellement de la convention avec Rhône Alpes désinfection pour 2021
- Sictom de Morestel : rapport annuel 2019

7 décembre

- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021
- Subvention à Pierrot et Colombine pour ses factures d'électricité
- Projet de cantine : demandes de subventions
- Adhésion du service commun Informatique VDD
- Adhésion au groupement de commande VDD pour les travaux de voirie
- Règlement intérieur du Conseil municipal
- Dissolution du CCAS
- Désignation des membres de la CLECT

FINANCES COMMUNALES

Compte de gestion 2019	Investissement	Fonctionnement	Total
Report 2018	-123 602,54	804 909,96	681 307,42
Affecté investissement	0	124 000,00	124 000,00
Résultat 2019	-55 841,80	219 975,24	164 133,44
Clôture 2019	-179 444,34	900 885,20	721 440,86

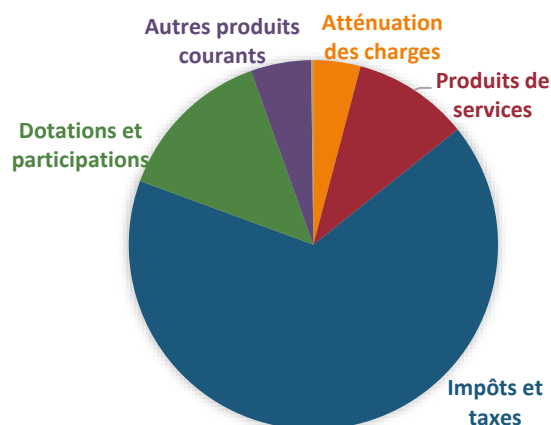
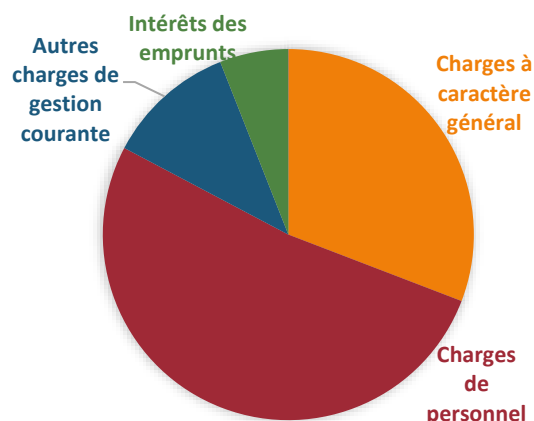
Compte administratif 2019	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	324 244,14	622 269,50
Recettes	268 402,34	842 244,74
Résultat	-55 841,80	219 975,24

Budget primitif 2020	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	973 450	1 519 450
Recettes	973 450	1 519 450

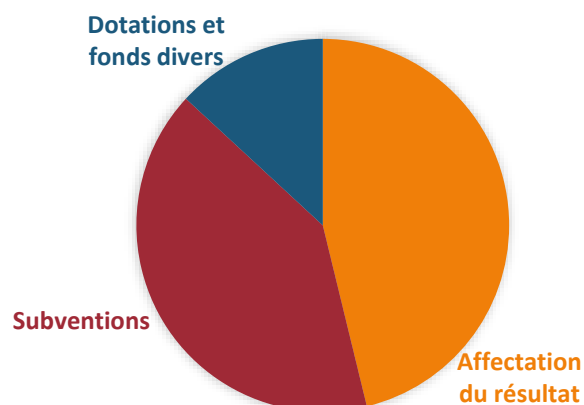
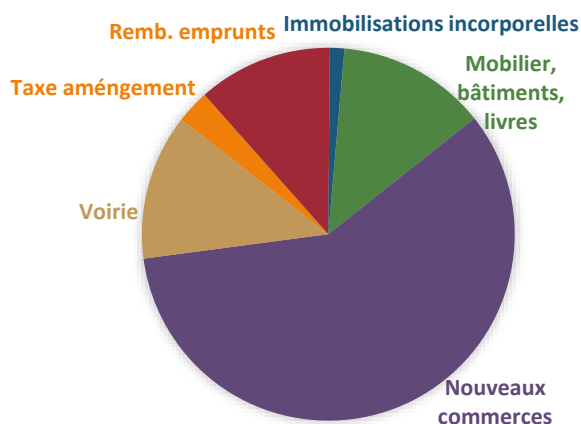
Taux taxes communales	2018	2019	2020
Habitation	7,18	7,18	7,18
Foncier bâti	15,58	15,58	15,58
Foncier non bâti	45,14	45,14	45,14

Compte administratif 2019 détaillé

FONCTIONNEMENT	€	%
Dépenses	622 269,50	100,00
Charges à caractère général	191 855,79	30,83
Charges de personnel	322 931,64	51,90
Autres charges de gestion courante	70 245,21	11,29
Intérêts des emprunts	37 101,86	5,96
Charges exceptionnelles	135,00	0,02
Recettes	842 244,74	100,00
Atténuation des charges	34 739,91	4,12
Produits de services	85 504,42	10,15
Impôts et taxes	558 663,58	66,33
Dotations et participations	117 191,12	13,91
Autres produits courants	44 532,46	5,29
Produits financiers et exceptionnels	1 613,25	0,19



INVESTISSEMENT	En €	En %
Dépenses	324 244,14	100,00
Trop perçu taxe aménagement	9 383,30	2,89
Remboursement d'emprunts	37 893,94	11,69
Immobilisations incorporelles	4 056,00	1,25
Mobilier, bâtiments, livres	41 993,79	12,95
Nouveaux commerces	189 903,90	58,57
Voirie	41 013,21	12,65
Recettes	268 402,34	100,00
Affectation du résultat	124 000,00	46,20
Subventions	109 181,02	40,68
Dotations et fonds divers	35 221,32	13,12



Coût de fonctionnement des bâtiments et services (non compris les frais de personnel)

	2017	2018	2019	2020
AIRE DE JEUX	272.76	637.59	2 650.50	936.82
MATERNELLE	5 938.27	6 481.09	7 755.68	5 102.84
ANCIENNE PRIMAIRE	5 424.65	6 575.26	4 131.37	6 062.93
NOUVELLE PRIMAIRE	24 277.62	13 517.67	12 678.24	10 110.00
CANTINE	38 162.48	40 871.62	41 749.26	33 852.29
EGLISE	418.78	3 459.75	23 587.91	5 557.66
MAIRIE	10 945.97	11 616.65	12 665.65	30 614.74 (1)
BIBLIOTHEQUE	3 901.37	2 431.79	4 354.68	2 312.93
SALLE DES FETES	8 417.63	9 188.50	10 234.80	9 680.52
STADE VESTIAIRES	8 660.85	7 349.51	4 370.38	3 471.74
STADE D'ENTRAINEMENT	250.94	285.86	196.10	96.77
ENTRETIEN VOIRIE- ELAGAGE -DENEIGEMENT	13 313.29	4 403.93	13 336.00	17 120.68
VOIRIE INVESTISSEMENT	2 058	56 933.59	38 880	29 390.75
ECLAIRAGE PUBLIC- ILLUMINATIONS	16 392.21	15 838.92	14 086.25	18 483.85
EMBELLISSEMENT (FLEURS, DECORATIONS)	403.84	692.20	305.20	436.5
APPARTEMENTS	14.06	7.73	0.00	0.00
MATERIEL OUTILLAGE (ACHAT ET ENTRETIEN)	2 193.39	2 688.57	3 528.43	2321.26
VERIFICATIONS TECHNIQUES	0	3 187.82	2 954.34	2 856.92
ASSURANCES	6 352.16	6 887.53	6 694.07	6 915.03
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS	11 989.20	37 228.74		

(1) Dont :	-refonte câblage informatique, serveur, poste de travail	11 389.97
	-achat mobilier salle du conseil	3 253.40
	-maintenance panneau électronique d'information	2 253.40
	-mise aux norme du tableau électrique	2 006.40

ELECTIONS MUNICIPALES

Le 15 mars 2020 ont eu lieu les dernières élections municipales. L'arrivée concomitante de ce qui deviendra un véritable fléau sanitaire, social, économique et psychologique, n'a pas permis à la nouvelle équipe municipale de se présenter ni d'œuvrer comme elle l'aurait souhaité. Cependant, les commissions et groupes de travail se sont mis en place. En voici la liste :

Commission Bâtiments

Marie Christine FRACHON - Joël RONDET - Sophie FAVRE - Richard FRANCE - Jérôme NAMOURIC - Fabrice VERSINI

Commission Voirie

Marie Christine FRACHON - Alain DAVID - Joël RONDET - Renée BEAUGELIN Alexandre GAUTHIER - Richard France - Jérôme NAMOURIC - Fabrice VERSINI

Commission Scolaire – Périscolaire – Conseil Municipal des Enfants

Marie Christine FRACHON - Anne DELEZENNE - Sophie FAVRE - Laure DUMAZEL - Eloïse POLLAUD METRAL

Commission « Maison des Associations »

Marie Christine FRACHON - Joël RONDET - Anne DELEZENNE - Alain DAVID - Renée BEAUGELIN - Alexandre GAUTHIER - Aude REMY - Eloïse POLLAUD METRAL

Commission « Nouvelle Cantine scolaire »

Marie Christine FRACHON - Joël RONDET - Anne DELEZENNE - Alain DAVID - Renée BEAUGELIN - Sophie FAVRE - Laure DUMAZEL - Eloïse POLLAUD METRAL

Commission « Cheminement mode doux RD 1006 »

Marie Christine FRACHON - Joël RONDET - Anne DELEZENNE - Alain DAVID - Renée BEAUGELIN - Alexandre GAUTHIER - Richard FRANCE

Commission d'Appel d'Offres :

Marie-Christine FRACHON - Titulaires : Joël RONDET- Anne DELEZENNE - Renée BEAUGELIN - Suppléants : Alain DAVID - Jérôme NAMOURIC - Fabrice VERSINI

Délégué Territoires d'Energies Isère :

Titulaire : Alexandre GAUTHIER - Suppléant : Jérôme NAMOURIC



Commission bâtiments

Comme dans tous les domaines, l'année 2020 n'a pas été propice à la réalisation de grands projets.

Néanmoins notre équipe technique a pu fabriquer et installer une barrière pour sécuriser la rampe d'accès dédiée aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment occupé par la maison des assistantes maternelles.



Comme tous les ans l'entretien des bâtiments a été poursuivi (en particulier jointage de pierres sur l'église, changement d'un chauffe-eau bâtiment MAM).

La collaboration avec notre partenaire conseil en énergie partagé (CEP) se poursuit et plusieurs pistes sont à l'étude pour réduire notre consommation d'énergie. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lorsque celles-ci auront abouti.

Concernant l'immeuble des commerces, la terrasse côté Est ainsi que la plate-forme "poubelles" côté Ouest ont également été pourvues de barrières en bois.



Joël RONDET, adjoint aux bâtiments

Commission voirie

La mise en place tardive du Conseil Municipal à cause de la pandémie COVID-19 et la succession des confinements ont rendu difficiles la mise en place et la programmation de différents travaux à effectuer.

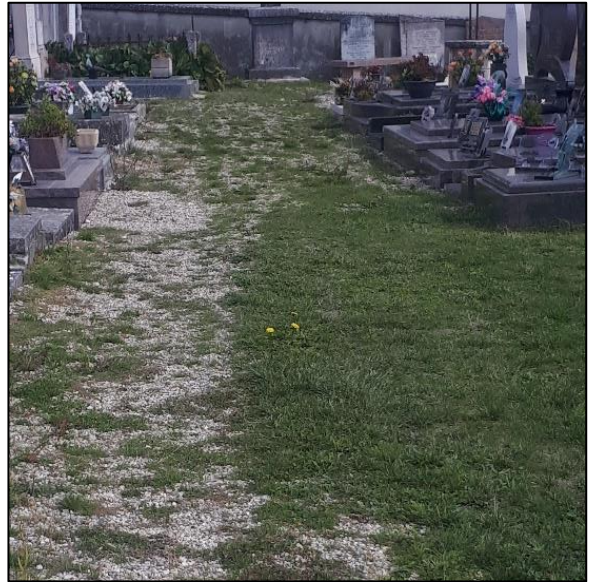
- ❖ Les travaux de fauchage et broyage des bords des routes ont pu être réalisés.
- ❖ Une barrière a été posée en haut du chemin de La Fricolière menant à l'étang.
- ❖ Le rendu des travaux d'engazonnement des allées du cimetière qui ont débutés avant le premier confinement, dans le but de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, n'est pas à la hauteur de ce que nous avait promis la société Teridéal....
Etant donné notre mécontentement, elle a procédé à des ajustements avant la Toussaint et nous rencontrerons à nouveau les responsables pour faire le point.
- ❖ La réfection du chemin de Coiraton a été effectuée

- ❖ Un signalement a de nouveau été adressé à la direction départementale des Vals du Dauphiné sur les problèmes de sécurité au carrefour entre la RD92 (Route de la Garenne) et la route communale de Cornu (VC10). Les services d'aménagement du territoire ont pu matérialiser une bande continue à l'axe de la RD92, à l'approche du carrefour. Cette mesure améliore la situation sans pour autant résoudre le problème de visibilité.
- ❖ L'étude pour la création d'une voie « mode doux » sur les communes de Cessieu (giratoire de Pevrin), Rochetoirin et de St Jean De Soudain (Giratoire RD - RD1006), a fait l'objet d'une première réunion en septembre 2020. Le projet a pu être présenté, mais la problématique COVID 19 (confinement et télétravail) n'a pas permis de se rencontrer depuis.
- ❖ Des travaux ont été réalisés en décembre sur 200 mètres au bas du chemin du Moulin de l'Enfer fortement endommagé par l'écoulement des eaux pluviales.



Une route propre ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage, mais de l'éducation des personnes qui passent par là.

Alain DAVID, adjoint à la voirie



Chemin du Moulin de l'Enfer



Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi Ouest) définit l'orientation prise par la communauté de Communes des Vals du Dauphiné, et des communes concernées, dans le cadre de leur développement à court, moyen et long terme.

Il s'agit d'un projet commun et global, afin de maîtriser l'occupation des sols et de préserver l'écosystème et la biodiversité, un ensemble de règles régissent les droits en termes de construction.

Le PLUi a été approuvé le 19 décembre 2019.

Il est applicable depuis le 13 janvier 2020.

Les travaux de faible importance nécessitent une déclaration préalable :

- pour des travaux dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 m² et 20 m²,
- pour la réalisation d'une clôture,
- la construction d'une piscine,
- la construction d'un abri,
- la modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- etc ...

Un permis de construire est exigé pour des travaux plus importants :

- lorsque la surface de plancher dépasse 20m² (par exemple pour la construction d'une maison individuelle...)

Avant toute construction ou modification, vous pouvez consulter en amont, le plan de zonage de la commune ainsi que le règlement sur le site de la mairie.

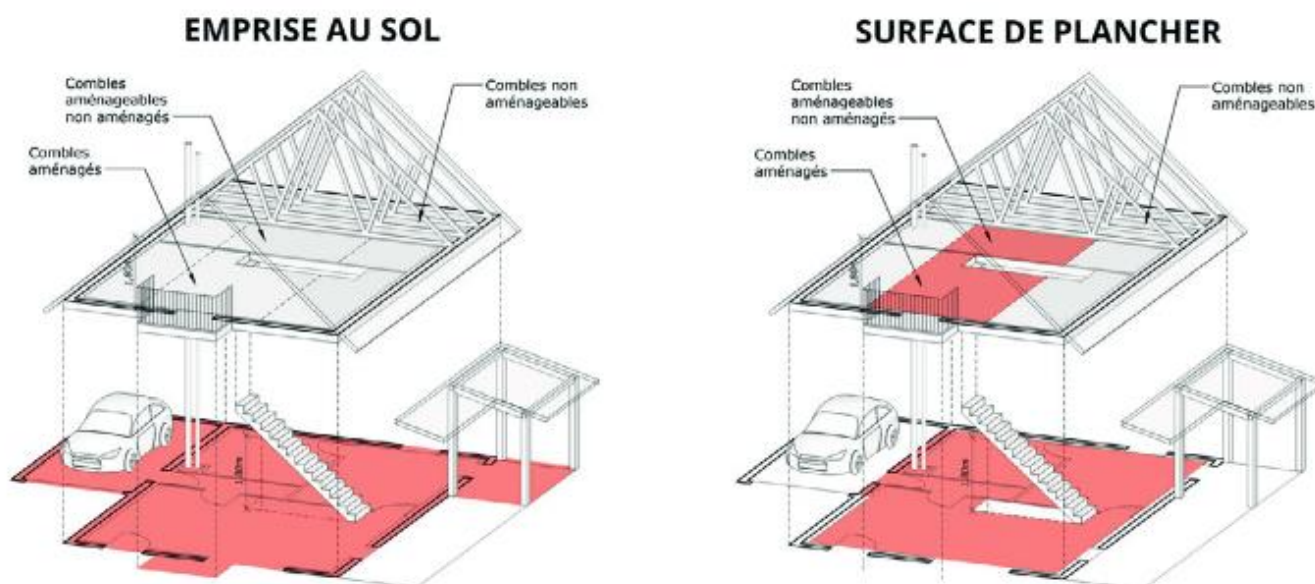
Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez également, demander des renseignements ou prendre rendez-vous en mairie.

Toute demande d'autorisation d'urbanisme devra être conforme aux textes et aux prescriptions du PLUi.

En 2020, ont été déposés :

- 8 permis de construire, dont 3 permis de construire modificatifs
- 24 déclarations préalables
- 81 certificats d'urbanisme.

Renée BEAUGELIN, adjointe à l'urbanisme



Soirée ciné plein air

Samedi 12 septembre 2020



Subventionnée par la communauté de communes des Vals du Dauphiné, l'opération était organisée par la municipalité en partenariat avec l'association du Sou des Ecoles.

Cette dernière avait la responsabilité du buffet et de la buvette. De nombreuses personnes lui ont fait honneur! Une belle satisfaction pour une équipe dynamique et motivée qui a retrouvé le sourire.

La soirée fut agréable avec une météo douce pour la saison. Les gestes barrières ont été respectés par tous. Pour l'ensemble des présents c'était un vrai cri du cœur : « Ça fait du bien de sortir de chez soi et de se retrouver après le confinement ! »



SAMEDI 12 SEPTEMBRE
A 19H30 SUR L'AIRE DE JEUX
Projection à 20h30

UNE AMITIÉ HORS DU COMMUN

SOIRÉE CINÉ
PLEIN AIR

BOONBYE VILLAGE - ALICIA LAUREN
L'AMOUR EST EN VOIE DE RESSUSCITATION

MIA ET LE LION BLANC
MUSIC BY GLENN MORTON

Petite restauration buvette
au profit du Sou des écoles
Pensez à apporter une chaise et/ou un duvet

Organisé par la commune de Rochetotrin

Au cours de la soirée merci de respecter les gestes barrières
liés au protocole sanitaire.

Le film Mia et le lion blanc, raconte l'histoire d'une jeune australienne qui se découvre un lien extraordinaire avec un bébé lion blanc qu'elle va sauver d'un cruel destin. La projection sur écran géant était assurée par la compagnie LCA (Les Cinémas Associés) de Vizille.

Conseil municipal d'enfants

ELECTIONS



		CM2	CM1
ANCRENAZ	Méline	1	
BERGER	Jade		1
BOURGEY	Célia		1
DA SILVA	Valentin	1	
CLEMENT-LACROIX	Arthur	1	
DANJOUX	Juliette	1	
DE CAROLIS	Lou-Ann	1	
LAUSENAZ	Julia	1	
PICHON	Anaé	1	
REILLE	Lola	1	
VUILLEROD	Lola	1	
MAMODE DOBY	Noa	1	
RIVOIRE MAUGER	Julien		1
THELAMON	Chloé		1

PROGRAMME ELECTORAL 2019-2020

Les membres du CME ont fait le choix de poursuivre l'action de parrainage en partenariat avec l'association Espoir Burkinabé. Pour rappel cette action se déroule sur 3 ans. Le parrainage de la scolarité d'un enfant coûte 825 € : il est donc nécessaire de récolter 275 € par an.

Après leur première action en décembre 2019 (une vente de gâteaux et d'objets fabriqués sur le marché de Noël le dimanche 8 décembre 2019) trois autres actions ont été retenues pour l'année 2020 :

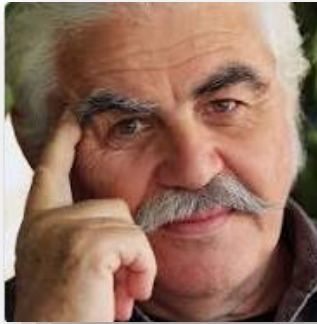
- L'action « **Emo son** » : travail de rencontre et d'interviews des personnes âgées de Rochetoirin, recueil de mémoires et souvenirs, diffusion sur les ondes radio
- Une **journée pédibus** : inviter les familles à se rendre à pied à l'école
- Une **matinée nettoyage** de la commune avec la contribution des parents du Sou des écoles.

La crise sanitaire et le confinement de mars 2020 ont contraint l'équipe à renoncer aux deux derniers projets : journée pédibus et nettoyage de la commune.



PROJET EMOSON

Le conseil municipal d'enfants s'est engagé avec l'association **EMO-SON** dans le projet intergénérationnel « **Vas-y raconte !** » qui vise plusieurs objectifs : aller à la rencontre des aînés, recueillir leurs témoignages sur **la vie du village autrefois**, créer un lien de transmission entre générations. Ces paroles d'anciens ont été enregistrées par les enfants pour être diffusées prochainement à la radio. L'opération est parrainée par **Serge Papagalli** et se déroule sur autres 3 communes : Le Passage, St Clair de la Tour et St Didier de la Tour.



Le projet a été présenté lors de la réunion du 12 décembre 2019 par Maria Cuccuzeddu, fondatrice de l'association Emo-Son. Les conseillers enfants et leurs parents ont été nombreux à nous avoir fait l'honneur de leur présence.





L'émission sera bientôt disponible sur les ondes radio....

Un grand merci à tous les habitants de Rochetoirin qui nous ont ouvert le trésor de leurs mémoires :

Roland Moine, Michel Durand, Alain Sévère, René Marmonier, Jules Ménini, Monique Ménini, Colette Chenavier...

Voici le lien pour écouter les enregistrements : <https://memoires38.wixsite.com/vasyraconte/rochetoirin>

L'école

Une année si différente...

La crise sanitaire que traverse notre pays n'a pas été sans chambouler la vie de l'école.

Fermée plusieurs semaines pendant le confinement du printemps, elle a pu rapidement rouvrir, grâce aux efforts conjugués de chacun.

A la rentrée de septembre, 144 élèves et une équipe enseignante inchangée (Ah, le bon air de Rochetoirin !) répondaient présents.

L'école a progressivement retrouvé un fonctionnement presque normal, avec le respect des gestes barrières en plus.

A partir du CP, les élèves ont aussi dû porter des masques et, malgré les désagréments, ils ont joué le jeu, faisant preuve d'un bel esprit civique.

Il n'en demeure pas moins que la vie « festive » de l'école nous manque ! Ainsi, la traditionnelle fête d'Halloween, tant attendue par tous, n'a pas pu se tenir et les sorties ont été réduites à peau de chagrin.

Si une école est avant tout un lieu d'apprentissage, c'est aussi un lieu de vie qui a vocation à rayonner dans le village. C'est ce côté « animations » qui caractérise notre école et qu'il nous tarde de retrouver !

Bonne année 2021 à tous, petits et grands !

Vincent DURAND, Directeur



Les services périscolaires

Du nouveau pour le paiement des factures

A partir du mois de février (pour les factures du mois de janvier), les règlements ne devront plus être adressés en mairie mais directement auprès du Trésor public.

Plusieurs possibilités de paiement s'offrent aux parents (et tous les débiteurs de la commune) :

- En espèce ou en carte bancaire jusqu'à 300 euros auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site impots.gouv.fr) (à compter du mois de mars pour ce qui concerne les factures des services périscolaires). Actuellement sur le secteur, 3 tabacs sont habilités à Cessieu (tabac presse) et La Tour du Pin (1 boulevard de la République et 6 place Prunelle). La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Les buralistes partenaires affichent ce logo.
- Par chèque adressé au comptable chargé du recouvrement -Trésorerie de La Tour du Pin- 46 rue Pierre Vincendon-38110 La Tour du Pin.
- Par prélèvement bancaire (aucun changement pour les personnes ayant déjà adhéré à ce mode de paiement)
- **Par virement en ligne** en utilisant la page de paiement de la DGFIP <http://tipi.budget.gouv.fr>.



Un nouveau système de comptabilisation des « mauvais points »

Face à l'indiscipline grandissante pendant le temps de pause méridienne (désobéissance, irrespect, violence...), un nouveau système de points a été mis en place:

- **Un point orange** pourra par exemple être donné à un enfant qui crie, joue avec la nourriture, se lève de table sans autorisation, bouscule ses camarades
- **Un point rouge** sera donné à un enfant violent, qui porte des insultes ou fait preuve d'irrespect....

Trois points orange se transforment en un point rouge ; pour 2 points rouges, un courrier circonstancié sera adressé aux parents et un troisième point rouge pourra conduire à l'exclusion temporaire de l'enfant.

Nous espérons vivement sensibiliser les enfants à leur attitude et ne pas devoir prononcer cette ultime sanction !

Et l'ouverture de l'application « **So happy** » par notre fournisseur de repas.

SoHappy permet aux parents depuis leur smartphone de :

- Consulter les menus sur les 30 prochains jours.
- S'informer sur la restauration scolaire : idées recettes pour le soir, animations, parole de diététicien ...
- Poser une question sur les menus, les recettes, ...

SoHappy est téléchargeable gratuitement depuis les stores (Android et Apple) et disponible en version site web à l'adresse www.so-happy.fr.

La médiathèque

Que s'est-il passé ?

Avec les enfants :

- Les élèves de l'école sont tous venus choisir des livres en janvier et février
- les petits ont pu écouter de belles histoires d'Andrée et de Marie-Claude



Les Racontines de Jacqueline dans la classe des Petits et chez Pierrot et Colombine

Avec les adultes :

- Pour la Nuit de la Lecture le 18 janvier, Christian Maljournal est venu « Colporter des histoires ». Le public a été enchanté par ce conteur merveilleux
- Soirée « Les livres Ouverts » au restaurant « le Rochetoirin »: des lectrices ont présenté le 15 octobre de merveilleux « Coups de cœur » pour un moment de partage et d'émotion

...

A ce propos : savez-vous ce qu'est un coup de coeur ?? C'est un livre que vous allez commencer, qui va prendre possession de vous et que vous ne parviendrez pas à lâcher avant de l'avoir complètement terminé : thriller, suspens, roman qui délivre, feel-good qui transporte, un style qui nous touche, des phrases qui nous élèvent, des personnages qui nous ressemblent ou nous donnent envie de vivre plus profondément, d'être plus vrai.

A la découverte de nouvelles pépites, les lectrices ont écouté d'une oreille attentive les présentations des ouvrages pour éclairer leur collection personnelle. Sans oublier au passage de déguster une des tisanes d'Emilie Eyraud, si réconfortantes !

Côté pratique :

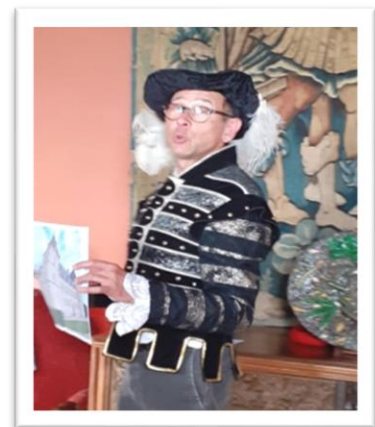
C'est ouvert les mercredi et samedi de 10h à 12h et le jeudi de 16h30 à 18h30

Le coût annuel :

- 0 € moins de 18 ans
- 5 € tarif réduit sur justificatif
- 10 € par adulte

Contact :

bibliotheque@rochetoirin.fr



Chaque lecture est un acte de résistance. Une lecture bien menée sauve de tout, y compris de soi-même.

Daniel Pennac

Les confinements et déconfinements

alternent et nous nous ajustons les règles sanitaires de protection préconisées. Sitôt déconfinés dès le 11 mai, nous avons mis en place le 1^{er} « drive » du Réseau puis repris une activité presque normale, puisque les navettes entre les médiathèques ont circulé de nouveau. L'alternance étant de mise, à chaque directive, nous nous adaptons.

Ce qu'il faut savoir pour profiter du Drive :

vous pouvez consulter l'inventaire de la médiathèque en :

- 1-Allant sur un moteur de recherche
- 2-Puis sur : mediatheques.valsdudauphine.fr
- 3-Sélectionnez sur la carte : Rochetoirin
- 4-Recherchez un document
- 5-Constituez votre liste à envoyer par mail : bibliotheque@rochetoirin.fr
- 6-Venez chercher vos livres avec votre liste (réservée ou pas) aux heures d'ouverture qui sont, durant ces périodes les mercredis et samedis de 10h à 12h

A l'école :

Le calendrier a été établi. Les élèves de toutes les classes primaires ont déjà des caisses de documents, albums, romans, BD.

4 rotations vont avoir lieu pendant l'année scolaire.

Que va t-il se passé en 2021 ?

Le « concours des confinés » a débuté. Il se poursuivra tout l'hiver.

Au printemps, la proclamation des résultats sera l'occasion d'un après-midi Exposition et Jeux.

Concours De confinés

DS-MOTS DIX-MOTS
qui (ne) manquent pas d'air!

Inventez un récit, un conte, un poème, une nouvelle, etc .. avec ces dix mots :

Aile, Allure, Buller, Chambre à air, Décoller, Eolien, Foehn, Fragrance, Insuffler, Vaporeux.

Composez votre œuvre littéraire : seul(e), en famille, en duo

L'équipe de la bibliothèque est le jury. Les meilleures créations, par catégories, seront mises à l'honneur dans la Brève de Bib et le bulletin municipal.

Date limite : le 31 mars 2021 à déposer à la bibliothèque ou envoyer par mail : bibliotheque@rochetoirin.fr

Ce qu'il faut savoir :

- ✓ Ouvert à tout le monde, adhérents ou pas ..
- ✓ En juin, possibilité de prolonger ce concours en organisant des jeux, une expo ..
- ✓ Les catégories : enfants par niveau de classe, adultes, duos.



Avec les adultes :

- Le restaurant « le Rochetoirin » nous accueillera le 20 mai. Les romans proposés devront avoir pour thème : les romans du terroir
- d'autres animations seront organisées avec des partenaires locaux.

Vie associative

La vie associative à Rochetoirin est au ralenti depuis le mois de mars 2020. Malgré l'envie et la motivation de tous, le protocole sanitaire a contraint le calendrier à de nombreuses annulations comme le forum des associations, l'organisation des Assemblées Générales, le démarrage des activités du FARE à la rentrée de septembre...



La Foulée Rochetoirinoise : une année 2020 plus que difficile !



L'association avait pourtant bien commencé la saison 2019/2020 car plus de 80 adhérents étaient recensés en début de saison. Le programme des randonnées a été établi pour que chacun puisse garder la forme physique et mentale, et consolider les liens d'amitié qui se sont créés au fil des ans.

Hélas notre activité a été stoppée net dès le premier confinement à la mi-mars 2020.

De ce fait, il n'y a eu que 40 randonnées réalisées le mardi (autour de Rochetoirin), 8 randonnées en montagne le jeudi et 16 séances de marche nordique.

Nous avons pu sauver notre traditionnelle rencontre pour la galette des rois en janvier 2020 et huit adhérents ont suivi une formation « Rando Découverte » à la FFRandonnée.

Etant donnée les contraintes imposées, les tentatives de reprise de nos activités en début de l'été n'ont pas été couronnées de succès.

Nous avons été contraints d'annuler :

- La soirée théâtre du 12 septembre
- la rando des tartines du 13 septembre
- notre projet de balisage des sentiers en partenariat avec la FFRandonnée et les VDD.

Mais nous gardons le moral, et après cette bien triste année 2020, nous espérons pouvoir enfin retrouver une activité normale en début d'année 2021 !

Prochaines manifestations :

- Soirée théâtre le 11 septembre 2021
- Rando des tartines le 12 septembre 2021.

Pour connaître nos activités : allez visiter notre site internet:

www.fouleerochetoirinoise.fr

Pour nous contacter par mail :

fouleerochetoirinoise@gmail.com



Le FARE - Foyer d'Animation Rural et Educatif

La saison 2019-2020 avait pourtant bien commencé. Les adhérents et les professeurs étaient au rendez-vous et les cours étaient complets pour la majorité. Malheureusement le COVID-19 est arrivé et a chamboulé tous nos projets et les a stoppés net dès le mois de Mars dernier.

En septembre après mûres réflexions, en accord avec la municipalité et compte-tenu des nouvelles mesures sanitaires très contraignantes, nous avons décidé de ne pas reprendre nos activités. La suite des événements nous a donné raison.

Nous sommes fiers, néanmoins d'avoir pris certaines décisions pendant le 1er confinement. La première a été de rembourser les adhérents du 3ème trimestre de leurs cotisations. La seconde a été d'accompagner nos professeurs à travers un appui financier conséquent afin qu'ils soient le moins possible pénalisés par un manque à gagner certain. Si nous avons pu réaliser cet effort financier c'est aussi grâce aux bénéfices que nous réalisons lors de nos diverses manifestations. Ce sont eux qui nous permettent

d'offrir des tarifs attractifs, d'acheter du matériel, et de pouvoir faire face à des situations comme celle que nous avons connu en ce début d'année. Mais sans vous cela ne serait pas possible, alors comme l'occasion nous est donnée nous tenons à vous dire : **MERCI !**

Nous profitons d'ailleurs de cet encart, pour vous rappeler que le FARE propose aussi 3 choix de matériel en location : housses de chaises pour vos mariages et autres célébrations, remorque frigorifique et une grande poêlée (repas de 50 à 180 personnes). N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

farederochetoirin@gmail.com.

Nous espérons que l'année 2021 soit un renouveau pour nous tous et nous permettra de reprendre une vie associative dynamique et conviviale.

Nous vous souhaitons une année sous les meilleurs auspices, restez bienveillants et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Le Bureau

Arts Passion

L'année 2019-2020 a été chamboulée par l'épidémie de COVID. Les cours se sont stoppés avec le confinement du 16 mars et n'ont pu reprendre que le 29 Septembre. Cette année s'annonce aussi compliquée que la précédente.

Nous ne prévoyons donc pas nos stages habituels (croquis de nu, sculpture peinture en extérieur...), ni de week-end au mois de juin, où nous faisons une visite de musée.

Cependant, dès que ce sera possible nous serons tous très heureux de nous retrouver (dans le respect des mesures sanitaires) pour peindre dans la bonne humeur.



SOU DES ÉCOLES DE ROCHETOIRIN

Qui sommes-nous ?

Le sou des écoles c'est une association de parents bénévoles, mais **c'est avant tout une association au service des enfants**. Par ses différentes manifestations, il rassemble des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles et sportives, en fonction de leur âge, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Les membres de l'association ne chôment pas : organisateurs, décorateurs, serveurs, animateurs... ils sont très polyvalents et toujours souriants ! Ils sont à l'écoute de toutes les idées !

Être adhérent c'est avoir le plaisir de donner aux autres l'opportunité de créer, imaginer et organiser des actions qui rassemblent. Nous voulons œuvrer tous ensemble dans une ambiance conviviale, où chacun peut donner son avis et porter de nouveaux projets.

A Rochetoirin, le Sou permet de financer principalement les sorties scolaires de fin d'année, et une grande partie du voyage de plusieurs jours en classe découverte des CM1 et CM2 une année sur deux. Mais aussi le goûter du Courseton, le goûter de Noël des enfants, les cadeaux des classes. Il vient également en aide à l'équipe enseignante en fonction de leurs besoins en termes de matériels pédagogiques, etc. **L'argent récolté est, et sera toujours, pour le sourire de nos enfants !**

Le mot des Instituteurs :

« A Rochetoirin, nous avons la chance d'avoir un sou des écoles actif et qui a toujours su répondre aux demandes que nous avons pu formuler.

Sans l'aide financière du sou des écoles, les sorties dont bénéficient toutes les classes au cours de l'année scolaire, seraient très limitées, sinon inexistantes.

C'est pourquoi nous vous encourageons, dans la mesure de vos possibilités, à soutenir leurs nombreuses actions. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! »



Le bureau et les membres du conseil d'administration sont composés de 17 bénévoles, élus lors de l'assemblée générale du 26 septembre 2019.

Cette année, le contexte particulier ne nous permet pas de faire d'assemblée générale, pour renouveler éventuellement le bureau et accueillir officiellement les nouveaux parents volontaires. Néanmoins, si vous souhaitez prendre part activement au Sou des écoles c'est avec plaisir que nous vous accueillons et échangerons avec vous lors des manifestations. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous à la sortie de l'école ou par le biais des réseaux sociaux !

Les enfants ont autant besoin du sou des écoles que le sou a besoin des parents, alors n'hésitez pas à vous joindre à nous !

Dans les mois à venir, nous nous retrouverons pour plusieurs événements : une vente de luminions début décembre (décorés par les enfants), une vente de fromage fin janvier pour se régaler avec de bonnes raclettes et tartiflettes durant les vacances ! Et une surprise des enfants en mars ! Et si les conditions le permettent nous nous retrouverons bientôt avec le « Café des parents » !

Contacts : via notre page Facebook « Sou des écoles de Rochetoirin »
ou par mail soudesecolesderochetoirin@gmail.com

Les p'tits bouts d'tissus



Septembre 2019... chic !!!, nous nous retrouvons pour une nouvelle année sympathique pour broder, patcher, faire du boutis, du hardanger, ...et surtout partager des moments de convivialité.

C'est bien parti avec notre Assemblée Générale durant laquelle sont évoqués de nombreux projets : repas de Noël, expositions, journées d'échanges de savoir-faire, visites culturelles axées sur l'art des tissus et des broderies, week-end broderie, et bien d'autres moments heureux...

Après un joyeux repas de Noël, nous avons participé à l'exposition-vente de Charavines le 8 mars 2020 (photos). A cette occasion, les visiteurs ont pu admirer nos différents ouvrages. La tradition veut depuis quelques années que les bénéfices de notre vente soient versés à une Association. Cette année un don (en attente) sera donné à l'Association Papillon, de Saint Clair de la Tour (échanges et bien-être pour les personnes atteintes du cancer).

Huit jours après, hélas, un méchant virus nous a arrêté net... Cependant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

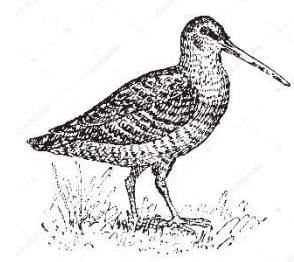
Vous pouvez nous rejoindre, en appelant notre dynamique et sympathique présidente :

Georgette Gauthier : 04 69 31 60 15



A.C.C.A La Bécasse

Président : Daniel Rabilloud
Vice-Président : Bernard Cottin
Trésorier : Henri Durand
Secrétaire : Jacky Chenavier



L'ACCA compte 29 chasseurs. Après une bonne année de chasse 2019/2020, cette saison a été perturbée. L'assemblée générale n'a pas pu se tenir dans de bonnes conditions vu les contraintes liées au Covid 19. Le repas des agriculteurs qui était prévu au mois de mars et les boudins programmés au mois de novembre ont été annulés. L'ACCA vous donne rendez-vous pour ces manifestations l'année prochaine si tout va bien !

La bonne excuse

La Bonne Excuse est une association qui regroupe des amateurs de tarot depuis début 2017. Elle rassemble environ 15 membres, passionnés par les cartes, qui se réunissent un lundi soir par mois (et le deuxième vendredi de chaque mois) dans la salle de réunion de la salle des fêtes.

Cette association est ouverte à tous les amateurs du jeu de tarot moyennant une cotisation annuelle. La Bonne excuse organise deux manifestations dans l'année :

- un tournoi de tarot sur invitation, généralement le 2ème dimanche de Novembre. Journée durant laquelle chaque participant joue 3 parties de 2h avant de participer à un repas commun.
- une vente de plats à emporter au mois de mai.

Les membres de l'association peuvent participer aux tournois organisés par les autres associations «tarot» des villages environnants. (Cessieu, Montcarra, Saint-Chef)

Pour toutes demandes d'informations, contactez le président, Marcel Cottaz, l'adresse suivante : labonneexcuse@orange.fr



La FNACA

Photo prise le 11 novembre 2018



En cette année très particulière au cours de laquelle les cérémonies commémoratives n'ont pas pu se dérouler normalement, nous avons déploré la disparition de notre Président, Daniel PARIS

Toujours présent à chaque manifestation, il mettait un point d'honneur à rassembler autour du monument aux morts qui lui était si cher tous les habitants et les enfants de la Commune.

Mobilisé durant 24 mois à Sétif, il avait reçu la médaille des Anciens Combattants, une décoration dont il était très fier. Le devoir de mémoire qu'il portait inlassablement était pour lui un sacerdoce. Pas une cérémonie sans que le monument aux morts ne soit pavoisé, il rencontrait les enseignants pour qu'ils soient présents au côté de leurs élèves et incitait très fortement la population à se rassembler autour du monument aux morts dont il avait porté les festivités du quatre- vingt dixième anniversaire, il remettait aux enfants de petits drapeaux afin que les couleurs françaises leur soient familières et il a été constamment aux côtés des élus pour les expositions commémoratives et militaires organisées à Rochetoirin qui ont toutes été des réussites grâce à son investissement.

Daniel nous a quittés. Il nous manque et manquera longtemps à ses amis et à la commune de Rochetoirin qu'il a servie avec dévouement et efficacité.



L'ADMR face à la crise sanitaire

La crise sanitaire a bouleversé notre activité et le confinement a mis en lumière l'importance du service d'aide à domicile.

Dans un climat très anxiogène, nos salariées ont poursuivi leurs interventions d'aide à domicile chez les personnes les plus fragiles et les plus isolées. Nous ne pouvons que saluer leur investissement et leur dévouement.

Une relation humaine plus qu'une prestation.

L'aide à domicile ne se limite pas à du ménage ou à une toilette, c'est avant tout un contact humain, des échanges. Pour des clients bloqués à domicile, parfois sans visites de proches, le passage de l'aide à domicile, très attendu, est réconfortant.

L'assemblée générale 2020 s'est tenue à huis clos. EN 2019, 15714 heures d'interventions ont été effectuées par 15 salariées, aides à domicile et auxiliaires de vie, auprès de 152 bénéficiaires répartis sur six communes : LA CHAPELLE DE LA TOUR, ROCHETOIRIN, SAINT JEAN DE SOUDAIN,

LA TOUR DU PIN, SAINT CLAIR DE LA TOUR et CESSIEU.

Deux secrétaires à temps partiel épaulent le président bénévole dans la gestion de l'Association, répondent aux demandes téléphoniques et informent les personnes en recherche d'aide, sur les possibilités de financement adaptées à leurs besoins.

Nos remerciements vont à la municipalité pour son soutien financier et la fourniture de masques en période de pénurie.

Pour tout renseignement : ADMR Maison médicale du plateau, 155 boulevard de la mairie 38110 – LA CHAPELLE DE LA TOUR.

Tél : 04 74 97 20 27.

Email : admrcpll@fede38.admr.org

Accueil du public : mardi et jeudi de 9 heures à 12 heures.

Le Président, Robert CAILLET



Photo prise avant le confinement

L'Amicale du Don du Sang en 6 chiffres

6

Nous intervenons sur 6 communes : La Tour du Pin, La Chapelle de la Tour, Rochetoirin, Saint Jean de Soudain, Saint Clair de la Tour et Sainte Blandine.

15

Nous sommes une quinzaine de bénévoles au bureau. Ce sont surtout des personnes âgées, aussi **nous recherchons toujours des bénévoles disponibles pour nous aider à mettre les salles en place pour les collectes.**

1234

C'est, en 2019, le nombre de personnes qui se sont présentées lors des 12 collectes organisées par l'Amicale du don de sang La Tour-du-Pin et des alentours, et l'Établissement français du sang (EFS), nous remercions tous les donneurs pour leur mobilisation.

12

L'amicale du don du sang de La Tour du Pin et ses alentours se charge de préparer les salles lors de la venue de l'EFS pour les 12 collectes qui ont lieu sur une année :

Date	Lieu	Début	Fin
Mardi 23 février 21	SAINT CLAIR DE LA TOUR	16:30	19:45
Mardi 02 mars 21	ROCHETOIRIN	16:30	19:45
Mercredi 19 mai 21	SAINTE BLANDINE	16:30	19:45
Vendredi 28 mai 21	LA CHAPELLE DE LA TOUR	16:30	19:45
Mardi 22 juin 21	LA TOUR DU PIN STADE	16:30	19:45
Lundi 26 juillet 21	SAINT JEAN DE SOUDAIN	16:30	19:45
Mercredi 04 août 21	SAINT CLAIR DE LA TOUR	16:30	19:45
Mardi 05 octobre 21	LA TOUR DU PIN SALLE EQUINOXE	16:30	19:45
Jeudi 14 octobre 21	ROCHETOIRIN	16:30	19:45
Lundi 13 décembre 21	LA CHAPELLE DE LA TOUR	16:30	19:45
Vendredi 24 décembre 21	LA TOUR DU PIN SALLE EQUINOXE	9:00	12:00

Plus la collecte du Lycée Elie Cartan et le lycée horticole, qui est réservée aux lycéens, nos futurs donateurs.

5

C'est le nombre d'animations que nous mettons en place chaque année. Début janvier, nous organisons notre loto qui, malheureusement, ne pourra avoir lieu en 2021. Au printemps, avec la troupe de l'AEP, nous préparons une soirée théâtre. Au mois de juin nous avons participé à la journée mondiale du don du sang en vendant des tartes au sucre sur le marché du Samedi matin. Nous animons aussi, à l'automne, un concours de belote. Nous sommes présents sur le marché de Noël de La Tour du Pin. Nos différentes actions nous permettent d'améliorer les collations lors des collectes en rajoutant des tartes aux fruits, tartes aux pralines, mandarine, terrine ... en fonction des saisons.

2021

Grâce à vous, tous les jours des vies sont sauvées. Nous enregistrons plusieurs nouveaux donneurs à chaque collecte. Nous nous battons aussi pour garder le don de sang, **bénévole, gratuit et volontaire**. Nous comptons sur vous pour être toujours plus nombreux sur nos collectes. En 2021, pourquoi ne pas venir rejoindre notre joyeuse bande pour nous aider à préparer les collectes et autres manifestations.

A partir du mois de novembre 2020, pour les collectes de l'Isère, vous pouvez réserver votre rendez-vous pour un don du sang sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Comité La Tour Du Pin - Pays des Couleurs

Le Souvenir français, Il conserve la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France.

- ✓ Il recense les tombes dans les cimetières des deux cantons, afin de les entretenir, les restaurer, les rénover et les fleurir.
- ✓ Il transmet le flambeau aux nouvelles générations par des interventions dans les écoles, conseils municipaux enfants etc., avec l'agrément de l'éducation nationale depuis le 16 octobre 2014.

Fonctionnement de notre comité sur La Tour Du Pin et le Pays des couleurs.

Notre comité fonctionne sur les deux cantons de La Tour Du Pin et de Morestel ce qui représente 37 communes, 41 cimetières dont 31 tombes que nous fleurissons et entretenons régulièrement tout au long de l'année.

Tous les ans, nous organisons une assemblée générale qui une année sur deux, rassemble ses adhérents sur l'un des 2 cantons, celle de 2020 a eu lieu à La Tour Du Pin par exemple, nous participons à l'assemblée générale du comité de l'Isère dirigé par son délégué départemental Armand BONNAMY qui a eu lieu en 2020 à Voreppe.

Trois fois par an, notre conseil d'administration se réunit à La Tour Du Pin dans la salle du combattant au 14 avenue Gambetta.

Comme vous l'avez constaté, 2020 fut particulièrement perturbée par la crise sanitaire Covid19, qui a fait et qui continue à faire beaucoup de malades et parfois des morts qui ont endeuillé beaucoup de familles. Cette crise a aussi eu des conséquences sur l'organisation des cérémonies officielles de commémoration partout en France et plus particulièrement dans notre région et c'est avec un nombre restreint, que nos adhérents y ont participé. Seuls quelques porte-drapeaux et quelques membres du bureau y étaient conviés.

Actuellement, nous avons 10 porte-drapeaux dont 4 jeunes de moins de 18 ans répartis sur les deux cantons.

Nos Projets 2021.

- ✓ Recenser en permanence, entretenir et fleurir les tombes des morts pour la France avec le concours des communes respectives.
- ✓ Continuer à intervenir dans les écoles suivant les recommandations sanitaires de la Sous-préfecture.
- ✓ Entretien les très bonnes relations avec la Sous-préfecture, les Mairies ainsi que tous les élus de nos deux cantons, conseillers départementaux, conseillers régionaux etc.
- ✓ Motiver les dons lors des quêtes :
 - De la Toussaint du Souvenir Français devant les cimetières afin de récolter des fonds pour l'entretien des tombes des morts pour la France
 - Les collectes du bleuet pour le 8 mai et 11 novembre ***pour les veuves et blessés de toutes les guerres mais aussi les victimes d'attentats.***

Les points forts de l'année 2021.

- ✓ Nous organiserons notre Assemblée Générale à Sainte Blandine le **samedi 6 février**.
- ✓ Notre comité a été choisi pour organiser l'Assemblée Départementale qui aura lieu dans la Commune de Les Avenières Veyrins-Thuellin, salle des fêtes de Ciers le **samedi 20 février**.



Photo prise lors de notre Assemblée Générale à LA TOUR DU PIN
Le Samedi 29 février 2020

Les porte-drapeaux, avec le plus jeune porte-drapeau du comité : Pierrot GUINET
Le délégué général départemental M. Armand BONNAMY,
Les élus des deux cantons les membres du bureau.

Renseignements :

Président : Robert PICHON

15 Impasse de la Grand-Terre 38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Mail : robert-pichon@orange.fr - 06 29 35 96 72

Vice-président - Trésorier : Christophe DOUCHET

Mail : cdou69@gmail.com - 06.62.29.00.53

Démarches administratives

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Vous devez vous munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Il vous sera alors remis une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver, et sera réclamée pour l'inscription aux examens, ou bien le permis de conduire.



Les données faciliteront votre inscription sur les listes électorales, dès 18 ans, si les conditions légales sont remplies.

Vous recevrez ensuite une convocation afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Attention, au cours de l'année 2020, des JDC ont pu être suspendues ou reportées en raison de la crise sanitaire. Renseignez-vous sur le site www.majdc.fr.

Inscription sur la liste électorale

Attention, changement important depuis le 1^{er} janvier 2019 !

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant le premier tour d'un scrutin électoral, et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente.

Pour rappel, pour tout nouvel arrivant dans la commune, **l'inscription sur la liste électorale ne se fait pas automatiquement**. Il suffit de remplir l'imprimé de demande en mairie, et fournir sa carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Il est également possible de s'inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr.

Pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année, leur inscription se fait automatiquement grâce aux informations transmises par l'Insee, suite au recensement militaire. **Attention, il est tout de même indispensable de vérifier à la mairie si**



vous êtes bien inscrit. En cas de déménagement après le recensement militaire et avant les 18 ans, le jeune doit s'inscrire de lui-même à la mairie de son nouveau domicile.

Un nouveau service a été mis en place. **Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de votre commune** sur le site internet www.service-public.fr

Dates des élections régionales et départementales en 2021 : Prévues initialement en mars 2021, la date des élections est annoncée reportée en juin 2021 par le gouvernement

N'oubliez pas, même si la carte électorale n'est pas nécessaire pour voter, **la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo....).

Carte grise / Permis de conduire

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative, il n'est plus nécessaire de vous déplacer en Sous-préfecture pour faire établir votre carte grise ou votre permis de conduire.



Pour la carte grise vous devez vous rendre sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En ce qui concerne le permis de conduire, le site concerné est

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Carte nationale d'identité / Passeport

Pour rappel, la carte nationale d'identité est désormais valable 15 ans. La durée de validité des cartes d'identités délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée automatiquement de 5 ans si vous étiez majeur au moment de l'établissement de la carte. Aucune démarche n'est à faire pour prolonger ce délai.

En revanche, en cas de départ à l'étranger, renseignez-vous sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique service aux citoyens pour savoir si le pays de destination accepte votre carte nationale d'identité.

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports ne sont plus délivrées par votre commune de domicile. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique pourront enregistrer vos dossiers. Les communes les plus proches pour déposer votre demande de carte d'identité ou de passeport : La Tour du Pin, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Pont de Beauvoisin, Crémieu, Voiron... **Pensez à prendre rendez-vous dans l'une des mairies de votre choix.**

Il est préférable de favoriser la pré-demande en ligne :

Autorisation de Sortie du Territoire (AST)

Depuis 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays sur le site www.diplomatie.gouv.fr)



Vous pouvez effectuer votre pré-demande de carte nationale d'identité sécurisée ou passeport en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> ou <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Suite à cette demande, vous devez impérativement imprimer « le formulaire » et vous rendre dans la mairie équipée pour finaliser la demande avec les originaux des pièces justificatives et les photocopies.

Aussi et afin de vous aider dans cette démarche, le site <https://www.service-public.fr> vous permet de connaître les pièces à fournir pour toute demande de titre.

Attention, la mairie de La Tour-du-Pin ne fournit plus de dossier CERFA papier, l'utilisateur doit se présenter obligatoirement avec la pré-demande ANTS. Pour les usagers dépourvus d'internet ou trop âgés, vous pouvez vous adresser aux maisons de services de Le Pont-de-Beauvoisin au 04-76-32-71-99 ou de La Tour-du-Pin dans les locaux des Vals du Dauphiné au 04-74-97-05-79, recevant uniquement sur rendez-vous.



- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire
Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par la personne titulaire de l'autorité parentale

Attention, COVID-19 restrictions des déplacements internationaux. De nombreux pays ont mis en place des mesures pour réduire les déplacements internationaux. Consultez le site pour avoir des informations par pays www.diplomatie.gouv.fr.

PACS : Pacte Civil de Solidarité

Le PACS est désormais enregistré par l'Officier de l'Etat Civil en mairie, et non plus au Tribunal d'Instance. Il peut également être enregistré chez un notaire.

Le PACS est un contrat privé conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pièces à fournir :

- Convention de Pacs en un seul exemplaire original, en langue française, datée et signée par les 2 futurs partenaires (cerfa n° 15726*02)
- Déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence



commune à ROCHETOIRIN (cerfa n° 15725*03)

- Pièces d'identité en cours de validité de chaque partenaire (carte d'identité, passeport...) délivrées par une administration publique
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois

Des pièces complémentaires peuvent vous être demandées en fonction de votre situation.

Le dossier est à déposer au secrétariat de mairie. Un rendez-vous sera alors fixé avec l'Officier de l'Etat Civil afin d'enregistrer le PACS.



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 instaure en Isère le principe de *l'interdiction du brûlage à l'air libre de tous les déchets verts quelle que soit leur teneur en humidité*. Sont concernés les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien des massifs floraux ou encore les feuilles mortes... Cette pollution engendre des problèmes de santé publique. Les activités agricoles et forestières doivent également se soumettre aux prescriptions de l'arrêté préfectoral n°38-2016-05-12005 pendant les périodes d'alerte à la pollution atmosphérique.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuse, motoculteur, scie... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L211-19-1 du code rural). Un animal est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, qu'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou tout instrument sonore permettant son rappel ou qu'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 m.

Le propriétaire contrevenant peut être condamné au paiement d'une amende et les animaux risquent la fourrière !

En matière d'élagage, l'article D 161-4 du Code rural et de la pêche maritime prévoit:

« Les branches et racines qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupés, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin (...)

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat ».

Également, les articles 1382 et suivants du Code civil disposent : Les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée, tant par la commune que par les administrés qui s'estiment lésés.



Quel type de fraude peut être signalé sur PERCEV@L ?

- toutes transactions par carte bancaire sur internet dont **vous n'êtes pas à l'origine** alors que **vous êtes toujours en possession** de la carte;
- identifiables sur votre relevé d'opérations bancaires par la mention :
 - soit du nom d'un e-commerçant;
 - soit du nom d'un prestataire de paiement en ligne par carte bancaire (en cas de doute, vérifier sur internet l'activité de la société mentionnée).

Que pouvez-vous faire ?

- prévenez votre banque pour provoquer l'opposition sur la carte (n°interbancaire d'opposition: **0 892 705 705** ouvert 7/7 et 24h/24 - numéro violet ou majoré: coût d'appel vers un numéro fixe + service payant, depuis un téléphone fixe ou mobile);
- effectuez un signalement sur Internet grâce à la plateforme PERCEV@L. Vous gardez le droit de déposer plainte ultérieurement;
- demandez le remboursement de l'opération auprès de votre banque.

À quoi sert PERCEV@L ?

En utilisant le téléservice PERCEV@L, après avoir fait opposition, vous êtes guidé au travers d'une **démarche simple** de signalement aux forces de l'ordre sur internet, sans avoir à vous déplacer.

Votre signalement est **exploité exclusivement par les forces de l'ordre** en vue d'identifier les auteurs d'appropriations frauduleuses/recels de numéros de cartes bancaires.

Accéder à la plateforme :

Rendez-vous sur « service public » : <https://www.service-public.fr> et saisissez « fraude carte bancaire » ou « Percev@l »

Pour réaliser votre démarche en ligne, munissez-vous :

- de votre carte bancaire (son numéro vous sera demandé);
- des relevés d'opérations bancaires sur lesquels figurent les achats frauduleux (les libellés et montants de ces achats vous seront demandés).



Et après ?

- pour faciliter la démarche de remboursement, vous pouvez présenter à votre banque le récépissé de signalement sur PERCEV@L ;
- vous pouvez obtenir le remboursement de l'opération frauduleuse indépendamment du signalement sur PERCEV@L (articles L133-18 et suivants du Code monétaire et financier) ;
- le traitement des signalements est opéré de manière confidentielle et sous la responsabilité de la Gendarmerie nationale ;
- les informations fournies sont rassemblées et analysées par des officiers de police judiciaire ;
- vous êtes susceptible d'être contacté par la Police ou la Gendarmerie nationales si les faits entrent dans le cadre d'une enquête.

À savoir

Pour la sécurité de vos transactions, gardez secret le cryptogramme visuel (CVV) de votre carte bancaire. Cet identifiant est nécessaire pour réaliser des achats sur internet. Il ne vous sera jamais demandé par les forces de l'ordre ni par les établissements bancaires.



Recommandations

- ◆ Ne répondez jamais à un courriel vous demandant des informations personnelles ou vos numéros de carte bancaire, même s'il semble émis par un de vos fournisseurs (banque, téléphone, internet).
- ◆ Effectuez régulièrement des analyses antivirus et antispyware de vos ordinateurs personnels.
- ◆ Mettez régulièrement à jour vos antivirus, antispyware, navigateurs internet, systèmes d'exploitation en particulier et vos logiciels en général.
- ◆ Sauf si vous en avez absolument besoin, n'utilisez jamais d'ordinateur public pour faire un achat sur internet.
- ◆ Ne mentionnez jamais vos données personnelles ou vos numéros de carte bancaire dans un courriel, même envoyé à un proche.

Repérer les fraudes

- ◆ Regardez régulièrement vos relevés de compte pour vérifier les paiements qui y sont passés.
- ◆ Consultez très fréquemment la situation de votre compte sur l'espace personnel de votre site bancaire, qui permet une meilleure réactivité.



PERCEV@L

FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE SUR INTERNET

Simplifier les démarches des victimes

Mieux prévenir les atteintes et identifier les auteurs

Signaler votre situation aux forces de l'ordre directement sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) « fraude carte bancaire »



Je cherche...



Un mode de garde

Une aide pour mes démarches administratives

Des infos pour mon permis de construire

Une sortie nature

Une solution pour implanter mon entreprise

Un raccordement à l'eau potable

Une activité sportive

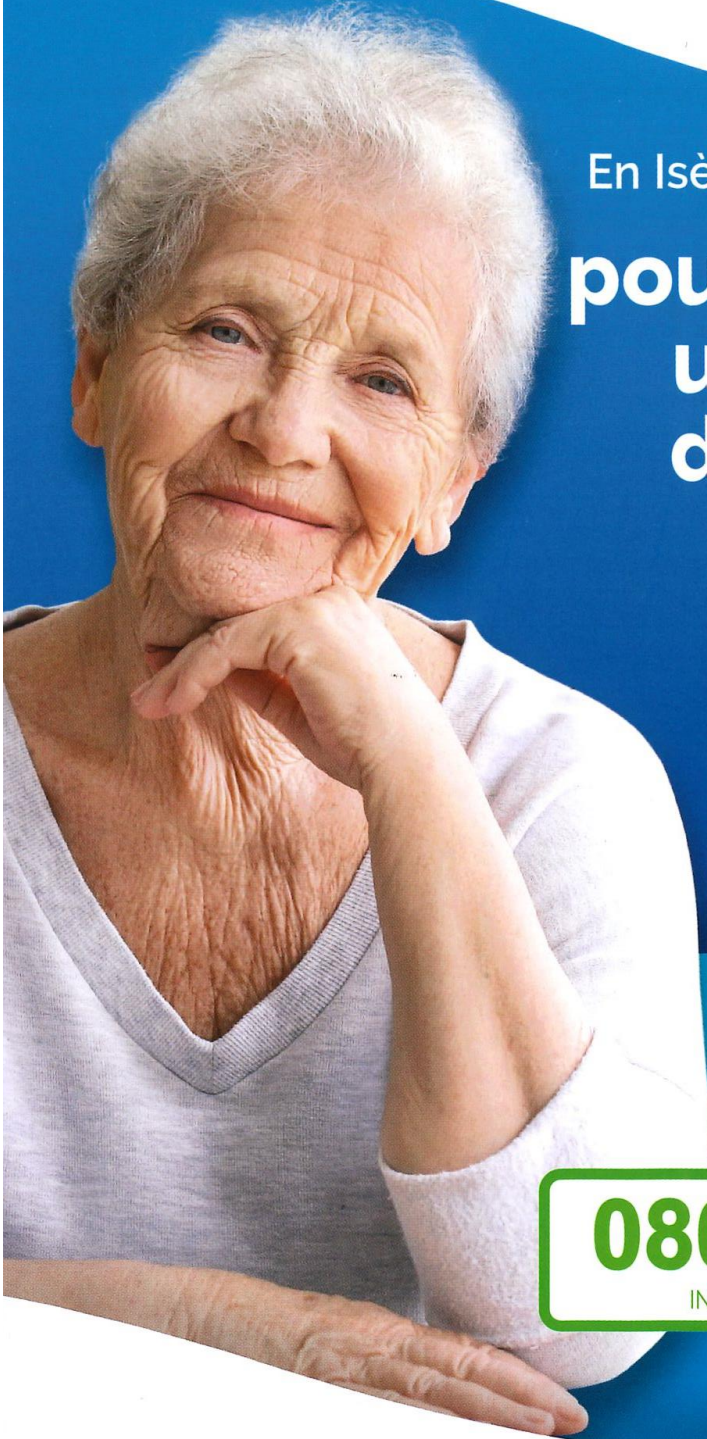
Un bon bouquin

Et bien plus encore...



- ACCUEIL FRANCE SERVICES
- CRÈCHES ET RAMS
- CENTRES NAUTIQUES
- SERVICE ECO ET ADS
- CENTRES DE LOISIRS
- MÉDIATHÈQUES
- OFFICES DE TOURISME
- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

MA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
M'ACCOMPAGNE !



En Isère, encore plus qu'ailleurs

pourquoi se faire une montagne du bien-vieillir à domicile ?

- 🏠 Aides financières
- 🌿 Activités santé bien-être
- 🏠 Services et Équipements

0800 38 00 38

INFORMATIONS ET APPEL GRATUIT

www.isereadom.fr





Jeunes 16-25 ans

Passez en mode *avenir!*



Ma Mission Locale

une seule adresse pour
tous mes projets.

un *métier*
qui me plaît

...une *formation*
pour y arriver

...des *solutions*
pour ma vie quotidienne



INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Site de La Tour du Pin

Maison de l'Emploi
& de la Formation

7 Rue Pierre Vincendon

04 74 97 64 67

contact@mni.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Fermeture au public
les jeudis après-midi

Permanences à :

⇒ Pont de Beauvoisin

⇒ Les Abrets-en-Dauphiné



PRENDRE SOIN DE VOUS
A TOUS LES AGES DE LA VIE
C'EST NOTRE METIER

L'ADPA NORD-ISERE

Association loi de 1901

VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE COMMUNE

SERVICE D'AIDE & D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE



- Pour vous soutenir à domicile dans les activités de la vie courante (ménage, transport...)
- Vous accompagner dans les actes essentiels (se lever, se déplacer, se nourrir)
- Maintenir ou développer des activités sociales et des liens avec l'entourage.
- Prévenir la perte d'autonomie (ateliers, informations aux aidants...)

EQUIPE SPECIALISEE A DOMICILE



Nous proposons un accompagnement individualisé pour les personnes ayant des troubles cognitifs pour

- Entretien des capacités pour ralentir l'évolution de la maladie.
- Favoriser le maintien à domicile
- Soutenir les proches, leur proposer un relais

Une équipe pluridisciplinaire :

- Ergothérapeutes
- Psychomotriciens
- Assistants de soins en gériatrie

SERVICE PLUS

Ouvert à tous (familles, actifs, retraités...), notre service vous aide dans l'entretien de votre cadre de vie, de vos locaux professionnels, la garde de vos enfants, le petit bricolage et le jardinage mais aussi dans le transport accompagné.



NOUS CONTACTER :

ADPA NORD-ISERE Tél : 04 74 93 85 85

4 rue Joseph Savoyat
38110 LA TOUR DU PIN

mail : accueil@adpa-nordisere.org

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC
LARGE BANDE ORANGÉE

EXTRÉMITÉ DES
PATTES JAUNE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

SIGNALEZ SA PRESENCE !



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ **Sur le site www.frelonsasiatiques.fr**

→ **Ou en téléchargeant l'application mobile**

Frelon Asiatique

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.



La chouette effraie (Tyto Alba), un rapace nocturne proche de nous



La dame blanche, chouette effraie ou effraie des clochers a longtemps été assimilée à des histoires de fantômes pour son chant composé de sons stridents et de chuintements : « schrïïï-schrïïï-schruuuu-schhhh-schhhh ». Reconnaisable à son plumage clair marbré de brun clair et à sa tête en forme de cœur qui lui sert de parabole, cette chasseuse nocturne sait se faire discrète.

La chouette effraie est un prédateur qui se nourrit principalement de petits mammifères (campagnols, mulots, souris, musaraignes). Elle peut aussi manger des petits oiseaux, des chauves-souris et des amphibiens.

Il s'agit d'un animal sédentaire que l'on trouve sur les 5 continents, dans des milieux ouverts et bocagers proches de constructions humaines. En Isère, elle se trouve surtout dans le nord du département. À l'origine, c'est un oiseau cavernicole mais l'espèce s'est adaptée, elle niche aujourd'hui principalement dans des bâtiments anciens et obscurs (granges, greniers, clochers, etc...) Elle chasse la nuit aux lisières des champs, dans des prairies, des vergers, des haies...

Ses rémiges peuvent être confondues avec celles du faucon crécerelle. Mais elles sont plus duveteuses car pour pouvoir chasser à l'ouïe la chouette effraie vole en silence.

Ses pelotes de réjection sont noires, lisses et brillantes, avec des extrémités arrondies. Elles ne sont pas effilochées comme celles d'autres rapaces.

Chaque ponte peut donner de 2 à 14 œufs et l'incubation dure de 30 à 32 jours. Si la nourriture est abondante, une deuxième ponte peut avoir lieu. Les petits volent à 2 mois mais les deux parents les nourrissent jusqu'à leurs 2 mois et

deuxième. La chouette effraie vit une dizaine d'années en moyenne.

La chouette effraie est une espèce protégée, elle est considérée comme vulnérable sur la liste rouge régionale. Menacée par la perte de ses sites de reproduction, de chasse et de nidification, elle est particulièrement touchée par l'urbanisation. Les accès aux combles sont bouchés, les clochers grillagés, les vieilles granges démolies limitant ses sites de nidification. Elle est aussi menacée par les lignes et poteaux électriques (2 à 8 % de mortalité par électrocution) et les grands axes routiers (50% de mortalité à cause de collisions avec des véhicules). Alors, pour lutter contre sa disparition, il est possible d'installer des nichoirs à placer sur le plancher d'une grange ou d'un clocher, qui permettent de fixer durablement un couple d'effraies et de renforcer la population. L'association Lo Parvi a reçu le soutien de différents partenaires techniques et financiers (Département de l'Isère, Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, Ligue de Protection des Oiseaux, Chambre d'Agriculture) pour lancer un programme d'installation de nichoirs. Ainsi, durant l'été 2020, ce sont 43 nichoirs à chouette effraie qui ont pu être placés dans des fermes du Nord-Isère.

N'hésitez pas à nous communiquer vos observations de chouette effraie :

Lo Parvi 1 A rue de la Gare 8460 Trept
contact@loparvi.fr site internet :
<http://loparvi.fr>

Auteur : Chloé LEPOUTRE,
stagiaire 3^{ème} à Lo Parvi en
2019





Les Historiales

Saison 2021, à Pressins

- **Nouveau spectacle Son et Lumière**



Du 21 au 24 et du 27 au 31 Juillet 2021 à 22h00

D'Elvis à Apollo, le temps des rêves

Le spectacle Son et Lumière des Historiales, un spectacle nocturne grandiose. Ce nouveau spectacle historique son et lumière vous plongera dans les années 60, celles de tous les possibles. A travers l'histoire de trois familles que tout oppose, qui se croisent et se rencontrent, revivez le temps de toutes les révolutions. Une époque qui vous étonnera par sa vitalité, son inventivité et son audace. Le spectacle son et lumière des Historiales c'est 2h de grand spectacle, 100 acteurs, 150 costumes, 1000m² d'espace scénique, un décor exceptionnel, musique, pyrotechnie, vidéo projection ...

Un moment inoubliable sous les étoiles à la découverte d'un spectacle grandiose!

- **Enigmatorium**

Fin août 2021

Une enquête grandeur nature, aux pointes d'Escape Game et d'aventure dont vous êtes le héros. Une énigme de fond, un saut dans le temps, un roadbook à suivre, des épreuves à réaliser, un temps imparti, un espace de jeu grandeur nature, et surtout, c'est vous qui êtes le héros et qui choisissez où vous voulez aller grâce à différents choix à la fin de chaque chapitre.



- **Le petit théâtre des Insolites**



Automne 2021

Vent de folie à l'Ehpad

La vieille Juliette vient d'être placée à l'Ehpad par sa nièce Lulu et son amant, le notaire, maître Embiere. Avec son amie Hortense et Momo, un vieux marocain, elle va chercher à se marier pour ne rien laisser à sa nièce.

Une comédie complètement déjantée, du rire et des caricatures.

- **REJOIGNEZ-NOUS...**

Pour jouer, construire les décors, participer aux ateliers COUTURE, SON et LUMIERE, ACCUEIL.

Parlez-en autour de vous, à vos proches, à vos ami(e)s... Le confinement a mis à mal les rapports sociaux. C'est l'occasion de rejoindre une équipe où entraide et amitié sont nos valeurs.

Et puis quoi de plus enthousiasmant que de participer au premier spectacle historique de la région ! Alors n'hésitez pas à vous renseigner, à vous inscrire, à téléphoner soit au 04 76 32 81 13 ou au 06 82 40 63 40.

Vous êtes les bienvenu(e)s!

Toutes nos animations auront lieu dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

INFORMATIONS : www.leshistoriales.fr ; 04 76 32 81 13 ; leshistoriales@gmail.com

Chez vous
aussi, je traîne
par terre ?



**VOTRE VILLE EST VOTRE
LIEU DE VIE **AUSSI****

Le dépôt de déchets est puni d'une amende de 68€, majorée à 180€ (article R633-6 du Code Pénal).